

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraisant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

1. Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

2. Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progres.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT

(Payable d'avance)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 21 00

Abonnement à l'Album littéraire et musical pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 21 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

Abonnement au Journal et à l'Album pendant un an, par la poste, en France, Belgique, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Russie, Amérique, etc., etc., 42 00

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle

Contre le feu du Comté de Montréal.

AVIS.

LES Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal sont par le présent notifiés que quatre répartitions ou dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir :

4 par cent, le 4 Octobre, A. M. 1845.
1 idem 23 Mai, 1846.
1 idem 4 Août, P. M. 1846.
3 idem 18 Août, " "

Et que les dits Dividendes ou répartitions formant en tout sept par cent, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le cinquième jour d'Octobre prochain conformément aux actes de la 4me et 6me années de Guillaume IV, chap. 33, de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 6me Victoria, chap. 17 et 18, et de la 8me Victoria, chap. 84, et suivant les Règlements de l'Institution.

Par ordre du Bureau,
P. L. Le TOURNEUX,
SECRETIRE ET TRESORIER.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal.
Montréal, 21 août, 1846.

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle

Contre le feu du Comté de Montréal.

AVIS.

L'Assemblée annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement en la ville de Montréal, LUNDI le cinquième jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin.

Afin d'élire un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les règlements de la compagnie. Il sera lu et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution.

Par ordre du Bureau,
P. L. Le TOURNEUX,
SECRETIRE.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal.
Montréal, 21 août, 1846.

LIGNE DE STEAMERS

entre Montréal et Québec.

JUSQU'A avis ultérieur, le prix du Passage par les Steamers "MONTREAL" "QUEEN" et "LORD SYDENHAM" sera comme suit :

Passagers de chambre (les repas compris) 10s 0d.
Passagers d'avant 2s 6d.

Le Fret, suivant le Tarif.

JOHN TORRANCE et Cie.
Agts. M. et Q. Steam. Bt. Co.
31 juillet 1846.

Etablissement à vendre.

MAISON, caves et glaciers, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoît. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse Titres incontestables.

Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années.

S'adresser sur le lieu à M. Gouard.
St. Benoît, 11 août, 1846.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES propositions seront reçues par le soussigné, en son étude, Grande rue du Faubourg St. Joseph, d'ici au 26 AOUT courant, pour l'érection d'une Maison n° 101, soit en Briques ou en Bois, à être bâtie au Côteau St. Pierre, en la municipalité de St. Pierre, paroisse de Montréal, le tout suivant plan et devis.

Par ordre des Commissaires,
J. B. HOULET,
Secrétaire.

Montréal, 13 août 1846.

A VENDRE,

1000 BOITES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 x 8 1/2, et assortis jusqu'à 18x24.

100 Caisnes grandes vitres, 28x38 et autres mesures.

Un assortiment de Peinture à l'huile sèche, de différentes couleurs.

JESSE JOSEPH,
Rue St. Sacrement, n. 6.
Montréal, 14 août.

L. P. BOIVIN,

Le Soussigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES en BIJOUTERIE, et autres parmi lesquels se trouvent :

- Montres en or émailées pour Dames, Montres de riches de Messieurs, Chaines-Gardes en or, Chaines-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, de Simplex et de Doublet, Epinglettes à canotier, de Topaz et émailées, Bagues d'Orailles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Les en compans), plumes en or et plumes en acier, Faucils, Bracelets, Pauliers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, etc., etc.

ATTENDU LUSI.

UN assortiment de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erasmanga de Liverpool, une collection de cahiers de notes patentes en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc.

Montréal, Juillet, 1846.

AVIS

LES personnes qui désirent contracter avec le BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS pour fournir du BOIS SCIE, bruyé le chemin de pontage de Grandby à Chambly, pournt louer plusieurs moulins à Scie et des pouvoirs d'eau dans la paroisse St. Césaire, Seigneurie Debartzch, en s'adressant au Bureau Seigneurial au dit lieu de St. Césaire.

Montréal, 18 août 1846.

LA BANQUE DU PEUPLE,

AVIS.

LES Actionnaires de cette Institution, sont notifiés par le présent, qu'un DIVIDENDE SEMI-ANNUEL de 3 PAR CENT (trois et demi) a été déclaré et sera payable le et après le 1er SEPTEMBRE prochain. Les livres du transport seront fermés depuis le 16 août courant, jusqu'au 1er septembre prochain.

Par ordre des directeurs,
B. H. LEMOINE,
Cassier.

Montréal, 14 août, 1846.

ÉCOLE COMMERCIALE DE BONSECOURS.

L'ÉCOLE COMMERCIALE de Notre-Dame de Bonsecours s'ouvrira MARDI le premier de Septembre prochain.

H. C. SHARING.
Montréal, 11 août.

Sauve de l'Empire de Russie.

CETTE SAUCE, récemment importée de la Russie, est d'un goût délicieux, et surpasse toute autre en délicatesse. Elle peut être employée dans presque tous les mets pour leur donner un excellent goût.

S. J. LYMAN,
Chimiste, Place-d'Armes.
10 juillet.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

AVIS AUX ENTREPRENEURS ET AUX MAÇONS.

DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, jusqu'à QUATRE heures de l'après-midi, SAMEDI prochain, le 22 du courant, pour la MAÇONNERIE qu'il y a encore à faire à PALE EST DU MARCHE ST. PAUL (maintenant en construction dans le quartier Est de cette ville), pour que le dit soit posé sur la bâtisse; et aussi pour la MAÇONNERIE qu'il y a encore à faire au CENTRE du dit Marché, afin que le Dôme puisse être érigé, conformément aux Plans et Devis qu'un plan est à l'Hôtel de Ville.

La MAÇONNERIE pour laquelle ces soumissions seront reçues devra être entreprise immédiatement et achevée aussitôt que possible.

Les soumissions devront exprimer le temps auquel les entrepreneurs seront prêts à commencer l'ouvrage, et le temps auquel ils s'engageront à le terminer; et contenir les noms d'au moins deux personnes solvables qui consentent à devenir cautions pour le due exécution du contrat.

Par ordre,
J. P. SEXTON,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité
Hôtel de Ville, 18 août 1846.

SWORDS HOTEL.

M. SWORD ayant cédé l'Hôtel qu'il occupait depuis un grand nombre d'années dans la rue St. Vincent, à M. MICHAEL O'NEIL, ci-devant du City-Hotel, rue St. Paul, il espère que le public voudra bien continuer son patronage à son successeur.

De sa côté M. O'Neil, sollicité respectueusement de même patronage qui a été accordé à son prédécesseur. L'expérience qu'il a acquise depuis 13 ans dans ce genre d'affaire lui fait espérer qu'il saura mériter l'encouragement qu'on voudra bien lui accorder.

Les Vins et les Liqueurs seront de la meilleure qualité, et au Table sera toujours un abondant service de des meilleurs Mets que le Marché peut offrir.

M. O'NEIL saisit cette occasion pour faire ses sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui ont toujours accordé au

parlez-vous de Rossini? Du tout. — J'en- tends, si l'agit de M. de Lamoricière? — Eh non, je vous parle du bey de Tunis que son envoyé a conduit hier chez madame de B... Ce jeune homme est doué d'un teint rose et d'un parler très agréable. C'est sous ce point de vue que dans les salons le beau sexe envisage la question d'Orient.

Un homme dont le nom n'est peut-être pas tout à fait oublié de notre génération, Jean Massieu, le plus célèbre et aussi le plus intelligent des sourd-muets, vient de mourir à Bruxelles, dans un âge avancé. Elève de l'abbé Sicard, Massieu avait professé avec éclat pendant trente ans, dans l'institution de Paris. Il s'était fait remarquer dès la plus tendre enfance par son imagination brillante et l'originalité de ses pensées. On a souvent cité la finesse et l'à-propos de ses réparties. Faire une question à Massieu, disait l'abbé Sicard, c'est comme si l'on frappait la pierre avec le briquet, aussitôt l'étincelle jaillit. C'est Massieu qui le premier a donné cette définition si célèbre depuis : la reconnaissance est la mémoire du cœur, et cette autre aussi belle : la conscience est Dieu dans l'homme. En 1793, Robespierre étant venu inspecter l'Institut de Paris, le jeune Massieu lui fut présenté. "Quel est le meilleur gouvernement? lui demanda le triumvir. — C'est le gouvernement paternel," répondit le sourd-muet.

Les jardins publics ont aussi leurs brillantes représentations, leurs joies pyrotechniques et leurs surprises. Certaines reines abondent dans leurs bosquets, mais les princes pour tout de bon y sont de la plus grande rareté. Aussi quelle allégresse parmi la gentillesse du Château-Rouge, en reconnaissant samedi un petit-fils de Henri IV au milieu d'elle. Ces dames surtout étaient dans un ravissement qu'elles ont poussé jusqu'à l'indiscrétion. Le jeune prince peut se dire : Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. On a dansé toute la nuit sur l'air de *Charmante Gabrielle*, la patronne du Château-Rouge et son plus galant souvenir.

Mabile a eu aussi sa surprise. Oit la vertu va-t-elle se nicher? dit encore Molière. La célèbre Maria, Maria la légère, Maria la reine du galop et de la frotteska, Maria la pulkeuse a trouvé un portefeuille de dix mille francs qu'un amateur avait oublié dans un bosquet, égaré par un vent sensible! Maria saute, Maria rit, Maria a le pied lesté, l'œil mutin et la tête légère, c'est possible, mais sa probité n'a jamais fait le moindre faux pas, et la gentille aimée, la folle bayalère s'est empressée de rendre l'or quel millionnaire éligible, conservateur et patiné, et peut-être gardé.

Le Ranelagh n'est pas en reste avec ses confrères; et la chronique s'est enrichie d'une anecdote; et de trois! quand nous serons à dix... Jadis les gentilshommes prenaient la croix, mais c'était pour s'en aller en Syrie et en Palestine, comme le beau Duclos. Admirez la différence des époques et le changement des mœurs; certains gentilshommes de nos jours prennent la croix, et c'est pour danser. Ainsi a fait un de ces messieurs; mais aussitôt la police d'accourir, elle met la main sur le nouveau décoré, et le conduit au violon en attendant une autre danse. Cependant on peut toujours gagner la croix en sautant, le tout est de savoir s'y prendre.

Dans encore que le Ranelagh avait attiré, samedi dernier, pour fêter le soixante-douzième anniversaire de sa fondation, une société nombreuse vint à pied de Passy, en voiture de toutes les campagnes qui entourent le bois de Boulogne, en omnibus de tous les quartiers de Paris. Le propriétaire du Ranelagh est venu à voir au milieu de cette compagnie, faisant les honneurs de son délicieux jardin, de ses magnifiques salons, de ses bosquets illuminés tout alentour. Le Ranelagh a emprunté, cette année, au bois de Boulogne une allée très-profonde ou la foule

se rend à minuit les jours de grande fête, pour voir le feu d'artifice. On a vu cent feux d'artifice, n'importe, on veut toujours en voir; le Ranelagh en servait un, l'autre soir, que nous verrons encore aujourd'hui 29 juillet. Le Français aime l'odeur de la poudre.

Pendant ces derniers jours, il y a eu sur la place de la Bastille des rassemblements causés par la démolition de son étephaut. A l'heure qu'il est, ce monument de l'art statuaire et de l'époque impériale, a disparu. Tant il est vrai que

Des plus grands monuments les restes disparaissent, Et sous leur propre poids les étephauts s'affaissent.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

— Comme il l'avait annoncé, lord John Russell a exposé lundi, à la chambre des communes, son plan de réforme sur les droits différentiels qui frappent les sucres des colonies anglaises et les sucres étrangers.

Le droit uniforme qu'il propose est de 21s pour 100 lb; mais il ne veut pas s'arrêter là. Il veut faire adopter une échelle décroissante qui doit, après cinq années, réduire le droit sur tous les sucres à 15s. droit imposé actuellement aux sucres des colonies britanniques.

Dans le cours de ses développements, il a cherché à prouver que, pour l'adoption de cette mesure, l'Angleterre ne sacrifiait nullement son principe de l'abolition de l'esclavage, et ne contrefaisait pas sa politique du droit de visite, en admettant sur ses marchés les sucres produits par le travail des esclaves.

Un argument que lord John Russell a fait valoir avec force est celui qu'il a tiré des traités particuliers conclus entre l'Angleterre et l'Espagne. Encore ici le mot de justice était invoqué tout mal à propos. La justice n'avait rien de commun avec une détermination prise uniquement en vue de satisfaire des intérêts politiques et financiers. Il est curieux de voir comment un ministre anglais est embarrassé lorsqu'il se jette dans des conditions d'honneur et de loyauté tout à fait étrangères aux sentiments d'après lesquels il se détermine. De singuliers vœux lui sont alors arrachés. Enregistrons celui-ci : "Votre conduite vis-à-vis de l'Espagne, — a dit lord John Russell, — ne fait pas beaucoup d'honneur à un grand pays tel que l'Angleterre."

Lord John Russell a annoncé que, pour mettre les colons anglais en état de lutter le moins désavantageusement possible contre les autres producteurs du sucre, et pour leur faciliter les moyens de remplacer les travailleurs que l'abolition de l'esclavage leur a enlevés, il serait permis, pendant un an, d'engager de nouveaux travailleurs partout en Afrique comme en Asie, où il y aurait une autorité anglaise pour contraindre les engagements. On sait que ces engagements sont le plus souvent une traite déguisée.

Au reste, le nouveau bill n'aurait de durée que pour un an, et, à chaque session, il devrait revenir devant le parlement pour être maintenu ou abrogé.

Il a été demandé le 21, à la chambre haute par lord Brougham, si le cabinet avait été informé de la confiscation des biens du prince Czartoriski par le gouvernement autrichien. L'orateur a exprimé l'opinion que le prince avait blâmé, comme lui, "l'attaque téméraire et inconsidérée" dirigée contre ce gouvernement.

Le marquis de Lansdown s'est associé aux sentiments de lord Brougham, et a regretté qu'on eût exilé le prince Czartoriski, "le premier chef d'une illustre maison, qui a été le modèle des plus grandes vertus dans le malheur et du dévouement dans la prospérité."

Sir Robert Peel a reparu lundi à la chambre des communes pour la première fois depuis sa retraite comme ministre. L'honorable baronnet, qui s'est fait au pied une blessure assez grave, s'appuyait sur une canne et avait l'air souffrant.

ANGLETERRÉ. — Samedi dernier un accident très-grave est arrivé sur la ligne de Colchester (Eastern

Counties Railway), à la station de Stratford. Le train d'Ipwich à Londres, en retard de 20 minutes, prenait ses passagers à Stratford, lorsqu'il fut atteint par un autre train qui suivait la même route, et le choc fut si violent que plusieurs voitures furent réduites en pièces. Treize personnes ont été grièvement blessées. Il paraît que c'est à une erreur dans le service des signaux que cet accident doit être attribué. Quoiqu'il en soit, cette ligne de chemin de fer ne paraît pas être administrée avec tout le soin convenable; les trains arrivent rarement aux heures indiquées par les bulletins; les départs n'ont pas lieu à l'heure fixe, et les accidents y sont plus fréquents que sur les autres lignes. Si le train d'Ipwich était arrivé samedi dernier à 3h 56m, ainsi que l'annonçait le bulletin, le choc n'eût pas eu lieu, et 13 personnes ne seraient pas les victimes d'une irréguarité d'autant plus déplorable, qu'avec plus d'ordre dans le service elle eût été facilement évitée. La justice informe.

— La Reine et la famille royale ont quitté Osborne House (île de Wight) et sont arrivées à Buckingham Palace, lundi à 6 heures du soir.

— M. C. Green a fait une nouvelle ascension dans son grand "Nassau balloon." Il est parti de Cromorne Gardens lundi soir avec sa femme et 6 autres personnes.

ISOLATION DANS UNE MINE. — Un événement déplorable a eu lieu le 3 juillet, dans la mine d'East-Wheat-Rose (Cornouailles).

Une tempête d'une violence inouïe, accompagnée d'une averse qui ressemblait à une trombe, avait éclaté dans le voisinage. Les torrents d'eau qui descendaient des coteaux se rassemblèrent dans la vallée où est située la mine, et se précipitèrent comme une masse par les ouvertures qui conduisaient à l'intérieur. Quelques travailleurs ayant pris l'alarme aussitôt qu'ils virent à river l'eau, purent remonter et s'échapper; les autres s'avancèrent assez pour qu'on put les apercevoir du dehors; mais épuisés par leurs efforts pour arriver jusqu'aux échelles, ils furent entraînés par la violence du torrent, et ont péri. Il y a eu 43 hommes de noyés dans la mine.

— On écrit de Vienne : "Le départ de l'archiduc Ferdinand a été vivement ressenti en Gallicie. Ce prince y a dépensé plus de 500,000 fr. de sa propre fortune. La noblesse polonaise qui l'aimait l'a trahi; et les pauvres, qui est très-aimé des autrichiens. On croit que le prince établira sa résidence ici."

— S. M. le roi de Danemark vient de rendre une ordonnance qui diminue considérablement les charges (impôts en argent, prestations en nature et corvées), qui pesaient sur les paysans des domaines de la couronne.

D'un autre côté, il s'est formé à Copenhague avec l'autorisation du gouvernement, une société qui a pour objet de travailler à l'amélioration de l'état des paysans danois. Elle s'occupera d'abord de réorganiser les écoles des villages et de créer des écoles d'agriculture et d'économie rurale dans tous les districts.

— A la suite d'un dîner au palais impérial de Pétershoff, l'impératrice de Russie a offert à la princesse de Butera, femme de l'ambassadeur de Naples, un bracelet évalué à 40,000 roubles d'argent (160,000 fr.); c'est sans doute une marque de souvenir pour l'hospitalité que S. M. a reçue en Sicile.

— D'après les nouvelles de l'Inde du 3 juin, le fort de Kaneng, assiégé par les anglais dans le Punjab, tenait encore le 15 mai, et l'on attendait, pour le réduire, un convoi de grosse artillerie, dont le passage était retardé par les difficultés du terrain.

Après une tournée d'inspection dans l'intérieur du royaume de Lahore, le gouverneur général, lord Henry Hardinge, était revenu le 16 à Simlah.

Le choléra sévissait toujours, à Rajpout, parmi les troupes anglaises.

Quant aux intérêts commerciaux, les négociants qui font les affaires avec l'Inde n'ont pas lieu d'en être fort contents. Tous les objets manufacturés anglais s'y vendent à des prix qui ne couvrent pas les frais de production.

— Le seul fait intéressant annoncé par les nouvelles de Chine du 24 mai, c'est que l'entrée de Canton était définitivement ouverte aux étrangers, et que les Anglais rendaient au gouvernement chinois l'île de Chusan. Seulement, l'exercice du droit d'entrer à Canton devait être ajourné jusqu'à ce que la population de cette ville se trouvât mieux sous le contrôle du gouvernement local.

— Suivant le *Friend of China*, il se trouve un grand nombre de pirates dans les eaux de la Chine. Ces forçats ont de très-bons navires montés par 100 ou 120 hommes chacun. Déjà plusieurs bâtiments de commerce étranger ont été victimes de leurs déprédations.

— M. Maurocordato, membre de la chambre des députés de la Grèce, chargé de faire le rapport sur la création de l'Université d'Athènes et l'organisation de l'instruction publique en Grèce, a visité les établissements d'instruction primaire, les différentes écoles publiques et les collèges de Paris. Après avoir accompli le but de son voyage en France, il se rendra en Allemagne, pour continuer ses études sur l'état de l'instruction publique en Europe.

— Une scission complète vient de s'opérer entre les partisans du Rappel en Irlande. M. Smith O'Brien avec la jeune Irlande, professant la nécessité de recourir à la force physique pour faire sortir l'Irlande du malheur, était dans lequel elle est plongée, est sorti d'une manière solennelle de *Conciliation Hall* et laissant M. John O'Connell (fils du Libérateur) et M. Steele avec la majorité des chefs qui d'après les principes d'O'Connell ne veulent employer pour arriver à leur but que les moyens constitutionnels et légaux.

La cause du rappel court de grands risques d'être noyée dans cette guerre de personnalités qui va s'élever au sein des *Repealers*.

NOUVELLES DE L'ITALIE. — Chaque jour, nous apprenons quelle joie l'amnistie pontificale a excitée parmi les sujets de Saint-Père; elle a, dans les provinces, la même vivacité, le même enthousiasme qu'à Rome, et nulle part ne s'est laissé entendre, comme ici l'auraient voulu quelques esprits, le moindre sentiment de méfiance. Les généreuses pensées du Souverain-Pontife ont été appréciées comme elles le méritaient, et par là précisément se trouvent resserrés les liens qui l'unissent à son peuple. On dirait que l'effet produit par ce grand acte de clémence a rendu jaloux nos politiques. Voici qu'ils prétendent y avoir contribué. M. Rossi, disent-ils, est le seul diplomate qui ait demandé l'amnistie au Pape. Cette démarche lui fait honneur, assurément; mais était-elle indispensable pour que la miséricordieuse générosité du Pape se donnât un libre cours?

Une lettre de Rome assure que, par suite de l'amnistie, plus de 6,000 malheureux sont rendus à leurs familles; les frais de leur entretien coûtent au gouvernement pontifical 1,200 scudi (environ 6,000 fr.) par jour. A Rome seulement, on a mis en liberté 500 personnes.

De son côté, le *Singapore-Free-Press* annonce qu'un schooner de guerre danois, de 15 canons, a été détruit par des pirates en vue de la côte de Banka (une des Moluques). Leur flotille comptait 40 barques, portant chacune 60 hommes et une canouillère. Après avoir pris le schooner à l'abordage, les forbans ont massacré tout l'équipage et pillé le bâtiment, qu'ils ont fini par couler bas.

Ils ont ensuite descendus dans l'île de Banka, ont saccagé un village, tué tout ce qui a tenté de leur résister, et emmené en esclavage un assez grand nombre d'hommes, et surtout de femmes et d'enfants.

On assure que ces brigands sont commandés par un officier danois renégat qui a été chassé honteusement du service de son pays il y a quelques années.

— Très-heureuse, bon ami. Montevrain, nous sommes tenté de le croire, ne renouvelait de temps en temps cette question que pour se donner le plaisir de savourer la réponse.

Disons un mot de cet Augustin qui vient tous les dimanches faire une visite... ou une querelle, suivant l'expression de Montevrain.

Augustin est le frère de Montevrain; il a dix-neuf ans, une figure rose, deux grands yeux bleus et deux petites moustaches noires. Étudiant en droit de seconde année, il reste à Paris six jours de la semaine, et vient régulièrement passer le septième à Saint-Germain.

Quant à ces querelles auxquelles Montevrain avait fait allusion, il est vrai qu'elles se renouvaient fréquemment et presque toujours sous le prétexte le plus frivole; quelquefois c'était Augustin, le plus souvent c'était Hélène qui les provoquait; elle commençait d'ordinaire par une moquerie, continuait par une rapide succession de propos piquants et aboutissait à une bouderie qui durait tout le reste du jour, jusqu'au moment des adieux. Alors la paix se faisait et l'on se quittait bons amis, sauf à saisir, le dimanche suivant, la première occasion de recommencer les hostilités. Il en résultait qu'Hélène pensait ne pas être aimée de son cousin, qu'Augustin se regardait comme un objet d'avection pour sa cousine, et que Montevrain, qui se piquait d'avoir une connaissance profonde du cœur humain, croyait trouver dans une mutuelle antipathie l'explication de cette petite guerre incessante.

Deux querelles, choisies entre mille, mettront la lecture à même de décider s'il doit partager l'opinion de Montevrain.

Un jour Augustin arrivait à l'improviste, deux heures plus tôt qu'à l'ordinaire, surprend son cousin occupé à broder une bouce sous un berceau du jardin. Hélène, à la vue de son

cousin, jette un cri, rougit et cache précipitamment son ouvrage. Augustin s'arrête interdit :

— Est-ce que je vous ai fait peur, ma cousine ? — Il n'y a rien d'étonnant avec cette manière de tomber des nues.

— J'ai eu, je le vois, le malheur de vous déranger.

— Et beaucoup, je ne vous le dissimulerai pas.

— Vous m'avez grondé dimanche dernier de ce que mon premier bonjour n'avait pas été pour vous ?

— Certainement; j'étais dans le salon, au moment de votre arrivée, et c'était bien le moins que vous me fassiez l'honneur de vous en apercevoir.

— Je vous jure, ma cousine que le rideau de la croisée vous cachait entièrement, et qu'en effet je ne vous avais pas vue.

— Après tout, ce n'était pas une raison pour me pardonner aujourd'hui bien avant votre heure et me poursuivre jusqu'ici.

— Mais, ma cousine...

— Mais, monsieur, si je suis venue me réjouir avec mon ouvrage sous ce berceau, c'est qu'apparemment j'avais le désir d'y être seule.

— Parlez-moi mon indiscrétion; je me retire.

Hélène ne fit pas un mouvement, ne dit pas un mot pour retenir son cousin qui s'éloignait, la figure triste et le cœur mécontent; bien loin de là, elle parut enchantée d'être débarrassée de sa présence, et, reprenant sa broderie, elle se remit à travailler de toute l'agilité de ses doigts. Nous ajouterons, car il faut rendre à la vérité un hommage complet, qu'à l'issue du dîner Hélène répara noblement son tort; elle se rappela tout-à-coup que ce jour était l'anniversaire de la naissance d'Augustin, et, de l'air le plus gracieux, elle lui offrit cette même bouce qui avait été, le matin, l'occasion de sa mauvaise

humeur.

Une autre fois, Augustin, jaloux de donner à sa cousine un régal de sa légèreté, se met en devoir de franchir un large fossé. Il prend son élan, sauta, s'embarassa les jambes dans un buisson et va disparaître au beau milieu d'une eau verdâtre et humbeuse. Hélène pâlit et pousse un cri d'effroi; mais voyant bientôt Augustin se relever sain et sauf et remonter à terre avec une coiffure de Dieu marin, elle passe subitement de la frayeur à la gaieté et se met à rire aux éclats. Déjà confus de sa maladresse et de son piteux accident, Augustin sent son amour-propre froissé; il reproche à Hélène son intempéte hilarité; Hélène rit toujours. Il la traite de mauvais cœur; elle rit plus fort. Il s'indigne, gesticule, et lance de tous côtés, à chaque geste, une pluie d'eau mêlée de fleurs et de graines aquatiques; elle rit à se pâmer. Furieux, il s'éloigne en faisant une grotesque sortie de mélodrame; elle se laisse tomber sur le gazon où le rire la suffoque.

Au dîner, Hélène a regagné assez d'empire sur elle-même pour réprimer le rire qui vient encore se placer involontairement sur ses lèvres; mais Augustin boude; il boude le soir en prenant congé de son frère et de sa cousine; il boude à son retour le dimanche suivant; il boude jusqu'à ce qu'un hasard calculé l'ayant ramené avec Hélène au bord du fossé malencontreux, il l'ait triomphalement franchi sous les yeux de la folle riuse, forcée de rendre hommage cette fois à l'agilité de son cousin.

Montevrain s'employait bien quelquefois à rétablir la bonne harmonie entre ces intrépides querelleurs, mais il ne fut pas en inférer qu'il s'occupât bien vivement de leurs continuelles mésintelligence; on aurait même pu le voir plus d'une fois, lorsqu'il se trouvait seul, après avoir été témoin de quelque brouille, sourire

sournoisement et se frotter les mains d'un certain air de satisfaction.

(A continuer.)

Le Sousigné a enfin la satisfaction d'annoncer qu'après avoir éprouvé un retard injuste et vexatoire de quatre années, il peut maintenant reprendre la publication de

MAGNIFIQUE PLAN GRAVÉ DES Opérations Navales et Militaires DEVANT QUÉBEC, ET DE La mort de Wolfe,

Sous le Patronage distingué de Son Excellence le Lieutenant Général le très-Honorable COMTE DE CATHERART.

Avant l'interruption de la publication, le Sousigné avait été honoré du patronage le plus distingué dans le Royaume-Uni — ainsi de l'approbation unanime et de l'encouragement de toutes les villes incorporées de l'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD et la dernière approbation de son ouvrage lui a été récemment donnée par le vote unanime des Communes du Canada. Les copies de cette gravure ont été jusqu'à aujourd'hui livrées aux Souscripteurs seulement, c'est pour eux que les copies qui restent à livrer sont destinées.

ALFRED HAWKINS, Mont-Plaisant Québec.

On reçoit à ce Bureau les noms des Souscripteurs

Le certificat qui suit fut présenté à M. Hawkins à Londres, par l'officier distingué dont il porte le nom. D'après une connaissance parfaite des environs de Québec ayant résidé là pendant dix ans, la plus grande partie de ce temps sur les Péninsules d'Abraham, et d'après une connaissance générale de ses opérations, et de telles que décrites par des individus qui eurent une part à ces opérations, je crois pouvoir recommander le Plan de M. Alfred Hawkins comme méritant bien l'attention de ceux à qui il est dédié et le patronage du public anglais.

(Signé) JOHN HARVEY.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 25 AOUT, 1846.

LE CANADIEN.

Le *Canadien* de Québec est furieux du portrait si fidèle que nous avons fait de lui dans un article récemment adressé par nous au *Courier des Etats-Unis*. Il crève de rage et de dépit de voir sa perfidie mise à nu, ses erreurs et ses fautes signalées, ses patrons démasqués et jugés au tribunal de l'opinion publique, les intrigues des réactionnaires déjouées, leurs efforts infructueux, leurs plans battus en ruines. Sa colère impuissante a échauffé sa bile d'une façon prodigieuse; lui a donné une ardeur martiale, l'inaccoutumée, aussi est-il descendu dans l'arène à bon déterminé à assommer ses adversaires du premier coup. Depuis bien longtemps le brave journal n'avait dépensé à la fois autant d'encre et de papier; aujourd'hui au lieu des infinitésimales paragraphes dont il remplissait d'ordinaire sa feuille, il publie de longues élucubrations à perte de vue, dans lesquelles respire une haine farouche, une morgue insolente et le mépris le plus souverain de la vérité et des principes.

Dans sa feuille du 17 du courant, le *Canadien* a publié un article éditorial intitulé "La Revue Canadienne," marqué au coin de la plus honteuse perfidie et de la malhonnêteté la plus hypocrite.

En commençant nous dirons au *Canadien* qu'il est un adversaire peu courtois; car il nous semble qu'entre journalistes, il est certaines règles de convenances et de politesse qu'il faut observer; la première de ces règles, c'est de ne jamais s'adresser personnellement aux rédacteurs d'une feuille; vous vous battez et d'estoc et de taille contre un journal et non contre ceux qui le conduisent. Dans notre polémique avec tous les journaux, nous sommes abstenus de ces allusions personnelles, que le *Canadien* nous prodigue, car nous les croyons et elles sont tout-à-fait inconvenantes et de mauvais goût.

Ce n'est pas que nous fassions aucun cas des insinuations entassées les unes sur les autres dans le dernier article de notre confrère de Québec. Nous savons trop quels en sont les auteurs et combien est grande et amère leur colère contre nous. Nous connaissons trop bien les *Reactionnaires* qui ont pris part à la rédaction de cette diatribe, leurs basses jalousies, leurs petites intrigues et ce dépit, qui les brûle, de se voir battus, défaits et démasqués par la presse libérale, nous connaissons trop bien cela, diables nous, pour nous étonner de l'attaque furieuse dirigée contre la *Revue Canadienne* et exprimée dans un langage digne des halles et du *Herald*. Mais nous désirons enregistrer notre protestation contre le système de personnalités dans lequel notre confrère persiste depuis longtemps.

Nous ne répondrons pas à toutes les injurieuses déclarations du *Canadien*. Elles sont indignes de notre attention et parfaitement étrangères à la polémique actuelle. Le public, qui se souvient et qui juge, saura apprécier les motifs qui ont dicté à notre confrère une si violente sortie, et nous sommes persuadés, que les lecteurs prennent en pitié ce genre de persiflage et cette façon de traiter de graves et intéressantes questions. Quant à la valeur de la *Revue Canadienne*, c'est encore le public qui doit en juger; nous en appelons à lui de la sentence passée sur nous par le *Canadien*. Peut-être la faveur dont il a bien voulu nous entourer et l'encouragement donné à notre feuille, sont-ils une réponse suffisante à cette partie de l'article de notre confrère. D'ailleurs avec des adversaires de sa force, on aurait bien peu occasion de déployer sa valeur, puisque,

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

Le *Canadien* a l'insolence de nous demander : De qui nous tenons notre mission ? Qui nous a donné nos lettres de créances ? De quelle partie de la population nous sommes l'organe ? A cela nous répondons que c'est du peuple, c'est de la population Canadienne-Française que nous tenons notre mission et nos lettres de créances. Un bon matin, nous sommes entré, comme volontaire dans les rangs du journalisme; nous avons combattu dans la grande armée de l'opposition, avec une conviction honnête et indépendante; sinon avec habileté, du moins avec chaleur et avec zèle. Quand nous avons vu nos institutions, notre langue nos droits attaqués, nos chefs insultés, nous avons élevé la voix pour les défendre; nous avons protesté énergiquement contre l'injustice et la partialité; nous avons réclamé une justice égale pour tous les sujets de Sa Majesté, quand nous avons vu notre gouvernement n'avoir de faveurs que pour une partie de la population. Quand encore tous les jours, nous voyons la corruption, l'intrigue répandues dans tous les corps sociaux, par un système infâme d'administration, démoraliser nos populations, nous signalons ce système à l'animadversion publique. Enfin quand l'administration coloniale nous arrache l'un après l'autre les derniers lambeaux de notre nationalité, de nos droits, du glorieux héritage de nos pères, nous dénonçons les vandales qui nous pillent et qui veulent nous anéantir. La grande majorité de nos compatriotes, qui nous a vu combattre pour ses principes et travailler à sa cause, a eu pour nous de la bienveillance; elle a bien accueilli notre feuille; la faveur populaire a soutenu et couronné nos efforts d'un beau succès. Oui, nous pouvons le dire avec orgueil, sans crainte d'un désaveu, la *Revue Canadienne* est un des organes de la population Canadienne-Française; elle est comme le *Mercure* et le *Journal de Québec*, un des défenseurs de leurs droits.

Le *Canadien* est vraiment un plaisant raisonneur.

PROSPECTUS

College de St. Jean, Fordham, Cie. de West Chester, NEW-YORK.

CET Etablissement est situé près du village de Fordham, à six milles de New-York et à trois de Newburgh. Il jouit de la tranquillité récréative à l'étude et d'une vue magnifique.

De vastes bâtiments, d'une construction élégante, sont entourés de prairies, de terrasses et de jardins qui forment le premier plan d'une belle ferme, les jours de fête, les élèves peuvent se livrer à tous les exercices récréatifs à leur aise.

Le public sait déjà que Mer l'Évêque de New-York, a accordé cet établissement aux PP. de la Cie de Jésus. Leur intention n'étant pas de le rendre riche par des principes qui ont prévalu à sa fondation, et qui ont produit sa prospérité actuelle.

Les parents, qui honorent le collège de leur confiance, peuvent être assurés que leurs enfants recevront, sans le rapport physique, tous les soins que demande leur âge. Les plus jeunes surtout, seront l'objet d'une attention particulière.

Le gouvernement continuera à être doux et paternel, sans rien relâcher de sa discipline actuellement en vigueur. Aucun élève ne peut sortir du collège sans être accompagné par un professeur ou un prêtre.

Ceux dont les parents résident à New-York, pourront aller les visiter une fois par trimestre, à moins que des raisons spéciales ne nécessitent une visite extraordinaire.

Le cours d'instruction comprend l'Hébreu, le Grec, le Latin, l'Anglais et le Français, avec toutes les branches accessoires d'une bonne éducation. Les cours de Mathématiques sont complets et accompagnés de l'étude de la Philosophie, de la Physique et de la Chimie.

La langue anglaise est la seule en usage dans les classes et dans les récréations; mais les élèves d'origine française trouveront dans la société d'un certain nombre de professeurs une occasion de ne point oublier leur langue maternelle. Un cours spécial de littérature française sera couronné dans le collège.

L'Allemand et l'Espagnol s'y enseignent aussi; mais ainsi que pour la musique et le dessin, les honoraires des maîtres sont à la charge des élèves.

L'année scolaire commence le 1^{er} d'octobre et se termine à la fin de juillet par une distribution solennelle des prix.

Prix de la Pension, etc.

Pension et blanchissage, payables d'avance par trimestre... \$200

Les élèves peuvent se procurer dans la maison les livres classiques, le papier, les plumes et l'encre, ou les faire venir de New-York à leurs frais, s'il le désirent. Une règle exprime de l'instruction dans la maison n'ayant lieu qu'après avoir été examiné par le Président ou le Prêtre des classes.

Le trousseau de chaque élève, à son entrée, doit se composer de trois habillements d'été et trois d'hiver, six chemises au moins, six paires de bas, six paires de gants, six paires de souliers, six paires de gilettes, six paires de bas de laine, six paires de bas de soie, un chapeau, un peignoir et un maniveau.

Chaque élève doit être aussi pourvu d'une timbale et d'un éventail d'été.

Ce Collège ne fait point d'avances pour habillements, à moins qu'une somme équivalente n'ait été déposée entre les mains de l'économier.

Quand les parents remettent aussi l'argent qu'ils doivent aux autres maîtres de leurs enfants, pour leur être distribué chaque semaine.

Les parents des élèves qui viennent des pays étrangers ou d'une distance de plus de 500 milles, doivent avoir des correspondants à New-York ou dans le voisinage.

On leur fera parvenir à la fin de chaque semestre un rapport sur les progrès, la bonne conduite et la santé de leurs enfants.

Les lettres doivent être adressées au President of St. John's College, Fordham, New-York.

AUG. J. THEBAUD, S. J. 7 août, 1846.

COMMUNICATION, TOUS LES JOURS, ENTRE MONTRÉAL ET LES SOURCES DE VARENNES.

LES POSSESSEURS actuels de ces CÉLÈBRES SOURCES viennent de compléter les arrangements suivants afin d'établir entre MONTRÉAL et le VILLAGE DE VARENNES une COMMUNICATION RÉGULIÈRE de TOUS LES JOURS, qui puisse offrir au public et aux voyageurs, désirant visiter les Sources et le Village, toutes facilités possibles de la faire convenablement.

LE STEAMER ST. LOUIS, Quitte Montréal tous les DIMANCHES à UNE HEURE P. M., et revient dans l'après-midi. Prix du Passage pour aller à revenir TRENTE SOUS. La semaine le "St. Louis" part pour VARENNES les MARDI et MERCREDI, à 4 heures P. M., Prix TRENTE SOUS.

LE STEAMER DAVID AMES, Laisse MONTRÉAL pour VARENNES tous les JEUDI MATIN, à NEUF heures précises et revient de bonne heure le soir. Prix du passage, pour aller et revenir, QUARANTE SOUS. (Situations et Enfants, moitié prix.) Les jours intermédiaires, c'est-à-dire, les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS, UN OMNIBUS

Partira de Varennes dans la matinée et passera dans l'après-midi à cinq heures aux principaux Hôtels de cette ville pour prendre les passagers et les conduire aux SOURCES; Prix pour aller et revenir CINQ CHELINS. (Servantes et Enfants, moitié prix.) Un voyage à cette saison aux SOURCES DE VARENNES s'impose sur les bords pittoresques du St. Laurent, ne peut qu'être très agréable et très salutaire.

Les personnes qui désireraient passer quelques jours au Village, trouveront là d'excellents Hôtels pour les recevoir. Les possesseurs actuels des Sources, tout en remerciant le public de son patronage passé ne peuvent aujourd'hui, qu'à l'avance, rassurer sur la sécurité et la commodité de leur retour, pour rendre le séjour des voyageurs et des Visiteurs tout à fait agréable et confortable. Ils osent espérer que leurs efforts rencontreront l'approbation générale.

LUCKIN KENT. Montréal, 31 Juillet, 1846.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. W. McKim, Président. Francis Hincks, A. Lalonde, V. Prévost, H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob De Witt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Benoit, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de £50 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessous de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire. Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No 46 Grande Rue St. Jacques, porte voisine de l'Hotel Hotel. 2 juin 1846.

AVIS AUX VOYAGEURS.

HOTEL DU CANADA, RUE ST-GABRIEL

MME. ST. JULIEN, informe ses amis et le public que les améliorations récentes, dans le goût européen, qu'elle vient d'introduire dans son établissement lui permettent d'offrir tout le confort et le plaisir que l'on peut attendre d'un établissement de ce genre.

POSITION CENTRALE. à proximité du quartier Commercial, de la Cour de Justice, des Bureaux du Gouvernement; la vaste maison (cité d'aujourd'hui occupé par la Compagnie du Nord-Ouest) a reçu de grandes améliorations pour assurer l'aisance et tout le confort aux personnes qui voudraient bien continuer à en faire leur résidence.

LES FAMILLES trouveront de spacieux appartements, bien aérés, des salons récemment meublés et les soins les plus attentifs. Les mets, les vins les plus recherchés seront toujours servis avec le plus grand soin.

LES DÉPARTS seront toujours prêts à l'arrivée et au départ des bateaux à vapeur pour le transport des voyageurs et leur bagage. MME. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu et qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le confort aux Dames et Messieurs (voyageant ou résidents). Montréal, 3 juillet, 1846.

SARATOGA SPRINGS. LAFAYETTE HOUSE, BROADWAY, TOUT PRÈS DE L'EMBARCADERE DU RAIL-ROAD.

J.-B. RICARD, Restaurateur français, dont la maison a été dernièrement louée, prévient MM. les voyageurs qu'il vient de monter un autre établissement en face de celui qui a été détruit, et qu'il a réuni dans ce nouvel hôtel tout le confort que l'on peut désirer.

CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL ET LA CHINE AUX ENTREPRENEURS.

LES Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal à Lachine, sont prêts tout prochainement à offrir le Contrat pour tout l'ouvrage du Chemin. En attendant ceux qui ont l'intention de soumissionner peuvent voir une carte de la ligne et obtenir toutes les informations quant à la qualité et à la quantité de l'ouvrage et des matériaux, en s'adressant au bureau de la Compagnie.

Par ordre FRED. MACCULLOH, Secrétaire. Bureau de Rail-Road, Montréal, 23 juillet 1846.

A VENDRE, AUX VENTES DE J. D. BERNARD.

UN assortiment de Chapeaux Français, pour hommes, dans le nouveau goût. L. DELAGRAVE.

Nouvellement recus et à rendre à la même place.

PIANOS Orgues bien adaptés pour les Eglises; Ornaments d'Eglises, consistant en Robe p. St. Sacrement, Chape pour do, Croix brèche, Boîtes à Ste. Huldes, et Statues de la Vierge en plâtre de deux grandeurs. Une superbe statue de la Vierge argentée. L. DELAGRAVE.

A vendre à la même place,

Pâtés de Foie gras, Dindes truffées, Truffes en bouteilles, Pointes d'asperges, Sardines à l'huile, etc. Vin français, en petits quarts de 15 gallons chaque, do do en caisses de 12 douz. de bouteilles. Vin d'Espagne, en quarts de 30 gallons, Vin de Port en pipes, Vinaigre de vin blanc, Champagne en caisses et paniers, de Rubart père et fils do do de Meuet et Chandon, do do de St. Pery, rca, do mousseux, de la maison de Florentin Faure. L. DELAGRAVE.

A vendre aussi à la même place.

Rubans français, Gants français, Pluie de soie noir, Parapluie à cannes, Et une variété d'autres articles. L. DELAGRAVE.

21 juillet 1846.

FRED. CARLISLE, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cartes de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc. No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cie. N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, — des prix modérés. 23 juillet, 1846.

OPPOSITION. LA LIGNE DU PEUPLE.

JUSQU'À nouvel ordre, le Steamer QUEBEC le plus rapide de l'AMERIQUE BRITANNIQUE DU NORD partira comme suit: De QUEBEC, les LUNDIS, MERCREDI et VENDREDI à sept heures P. M. De MONTREAL, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à huit heures P. M. Québec 28 juillet. J. WILSON. Les différents journaux de cette ville et de Montréal voudront bien donner à cet avis trois insertions.—J. W.

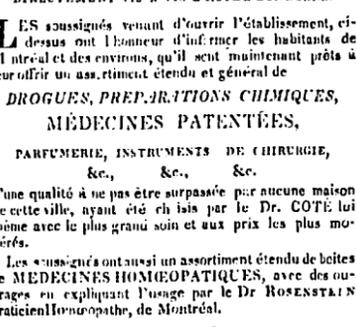
PHARMACIE CANADIENNE, Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques, Maison de l'Hon. L. H. LaFontaine, (Vis-à-vis le Dr. Nelson.)

ON trouvera constamment à cette Etablissement un assortiment général de DROGUES, REMÈDES A PATENTES, PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c. Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises. Les ordres de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin. Consultation à toutes les heures de la journée. 31 juillet. Ev. TRUDEL, M. D.

Nouvelle Pharmacie. Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HOTEL DONEGANA.

LES soussignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'il se trouvent prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c. d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTÉ lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.

Les soussignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTAIN praticien homéopathe, de Montréal.



Un grand nombre de cylindres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES, de SHERWOOD. Les médecins aussi bien que les marchands de Droguerie en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les seules usages déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les visiter de leur patronage. Le Dr. COTÉ à son bureau voisin de la Pharmacie où il sera constamment assis afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique. N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. 31 juillet 1846. MARCELLIN COTÉ & CIE.

SITUATION DEMANDEE. UN jeune homme, parlant et écrivant les deux langues, française et anglaise, désirerait: bien une situation comme écrivain, dans quelques bureaux de ce genre. Il fournira les meilleurs recommandations. Il pourra aussi remplir la fonction de Traducteur dans une imprimerie.—S'adresser au bureau de la Revue Canadienne, ou à CHS. AUG. BRAULT, Notaire, 3, rue St. Joseph. Montréal, 16 juillet, 1846.

REFORMISTES, ATTENTION! Pronez-vous cet ouvrage remarquable, écrit dans vos intérêts.

A VENDRE CHEZ MM. ARMOUR ET RAMSAY RUE ST. FRANCOIS-XAVIER, UN PAMPHLET EN LANGUE ANGLAISE, SUR LES AFFAIRES DU CANADA. Par un Canadien. Prix:—TRENTE SOUS. Montréal 31 juillet 1846.

VOYAGE DE PLAISIR A VARENNES, TOUS LES DIMANCHES A UNE HEURE PRÉCISE. Le Steamer ST. LOUIS commencera ses voyages réguliers à Varennes, Dimanche prochain le 7 du courant, et continuera pendant la saison, tous les Dimanches en partant de Montréal à 1 heure P. M., et revenant de bonne heure dans l'après-midi. 6 juin.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, informe ses amis et le public en général, qu'il a transporté son Atelier dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 16 Rue St. Vincent, maison de l'Hotel Hotel. 21 juillet 1846.

HOTEL DONEGANA, RUE NOTRE-DAME.

LE PROPRIETAIRE de ce MAGNIFIQUE ETABLISSEMENT, sans égal dans ce pays, en offrant au public les commodités et le confort que son oncle (M. RASCO) et lui ont réunis, durant douze années qu'ils ont conduit l'établissement si bien connu sous le nom d'HOTEL RASCO, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de se transporter dans cette

SPLENDIDES SALONS, RUE NOTRE-DAME.

Ci-devant appartenant à Wm. Bingham Esq. et la résidence des gouverneurs les lords Durham et Sydenham, la maison a été considérablement augmentée et montée avec toutes les commodités et toutes les relectures que le confort et le luxe peut désirer. La SITUATION est centrale, à une petite distance du champ de Mars, de la Cathédrale, de l'Eglise St. Jacques, du Palais Episcopal, des Bureaux du gouvernement, du Palais de Justice et des autres établissements publics. La beauté du site, et l'élevation sur laquelle l'Hotel est bâti, lui donne beaucoup de lumière et beaucoup d'air; et le panorama de tous côtés une vue excellente, magnifique de la Cité, de la Rivière, de l'Isle Ste. Heléne de la rive opposée, de la Montagne et du paysage à pittoresque de l'ennemi. L'établissement a été meublé de fond en comble avec des MEUBLES, TAPISSERIES, TAPIS, TENTURES etc., TOUT NOUVEAUX ET DU GENRE LE PLUS SOMPTUEUX ET LE PLUS FASHIONABLE dignes de toutes façons le PREMIER HOTEL de l'Amérique Britannique. On trouve dans la maison 6 Chambres de Lits et une Salle de Lits. La TABLE sera toujours fournie de toutes les raretés de la saison, et en même temps que le propriétaire n'oublie rien pour satisfaire ceux qui voudront bien l'honneur de leur patronage, le grand nombre de personnes que l'étendue de son établissement lui permet de recevoir, sera que ses prix et charges seront très raisonnables. Des voitures sont toujours prêtes à conduire les voyageurs aux Bateaux à Vapeur, aux différents endroits de départ, aux Bateaux des St. Georges de Diligence, et à aller les prendre à leur arrivée. Enfin le propriétaire actuel ne négligera rien pour rendre son établissement digne du patronage libéral qu'il a déjà reçu comme successeur de Rasco. Montréal 19 Juin 1846. J. M. Donegana.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce de printemps, et de l'été. On trouvera chez le NOUVEAU FONDS comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

IMPORTATION DU PRINTEMPS. HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame. Montréal, 12 juin 1846.

CHAPEAUX FASHIONABLES & LONDRES. LE Soussigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire. ANDREW HAYES. Maison de Chapelier de Londres Etablie en 1837, une place à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame. Montréal, 31 juillet, 1846.

MAGASIN DE MAISON BEAUDRY & FRERE, Rue Notre-Dame, No. 124, 9^e Eglise Anglaise. LA MAISON BEAUDRY & FRERE vient de recevoir son assortiment de printemps de marchandises de FOND et de GOUTS, choisies avec le plus grand soin, par un des plus célèbres des différents marchés de France, d'Angleterre et de Rome, ils ont surtout en mains une belle collection de Châles de Soie et Cashmere, Etouffés à pantalons et à veste, Tapis, lin, superfin, Bruxelles et Impériaux, aussi des Bouteilles avec la feuille d'érable et le castor. Montréal, 31 juillet 1846.

HOTEL DALEY. J. H. DALEY, [CI-DEVANT DE KINGSTON.]

ETANT venu se fixer à Montréal, à pris cet ETABLISSEMENT si bien connu comme HOTEL RASCO, qu'il a entièrement remodelé, et où les voyageurs trouveront tout le confort et tout l'aisance qui peut se rencontrer dans les principaux hôtels de ce continent.

Les Chambres à Coucher. Sont bien aérées et seront tenues en hiver à un degré suffisant de chaleur. Les Salons des Dames et des Messieurs. Sont complétés avec tout le luxe que le goût le plus élégant peut suggérer, et que les dépenses les plus étendues puissent procurer. Aucune dépense n'a été épargnée pour mettre les meubles et l'arrangement des appartements, de manière à régler les Salons de réception les plus recherchés.

La Carte du Menu. Comprendra toujours les Mets les plus délicats que l'on puisse obtenir sur les excellents marchés de ville; et un grand choix de l'édification du département culinaire, conduit par un Chef de Cuisine des plus habiles, ne pourra manquer de satisfaire les plus gourmets.

J. H. DALEY saisit cette occasion pour offrir ses remerciements les plus sincères de l'encouragement distingué et libéral qu'il a reçu pendant si longtemps à Kingston, et il le assure ses Lons amis et le public en général, qu'il se montrera toujours très empressé à donner toute son attention à leur confort. Montréal, 16 juin 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT, RUE COTÉ No 14. ON trouvera constamment à cet ETABLISSEMENT, PLUSIEURS MILLIERS de PLANTES RARES de toutes espèces. Cette collection est la plus considérable à présent de l'Amérique. On invite le public à la venir visiter afin de pouvoir juger de l'étendue de cette collection. ON NE PAYE RIEN POUR VOIR. Rue coté, derrière la Banque de Montréal. Montréal, 14 juillet.

Récemment Recus par le Great Britain, Rory O'More, Britannia et Erromanga. J. L. BEAUDRY & CIE. No. 80, Rue Notre-Dame. VIENNENT de recevoir par les vaisseaux ci-dessus, un assortiment splendide et très étendu de Marchandises de fond et de Gout, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARL, LADY SEATON, VIVID, et autres Vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool. Montréal, 12 mai, 1846.

FAITES ATTENTION. TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasin de M. A. LAFLEUR, No. 185 Marché à Four, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grandeur assorties, pour Chambre, Passage et Escalier, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Soies Clées pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Capotes et Mantoux, etc.

SOURCES DE ST. LEON. LES SOURCES DE ST. LEON, situées à environ 4 milles de la Rivière-du-Loup, ont été lues pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expliquer l'Etat Minéral à ceux qui en demandent. Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents et auront constamment à vendre: à Montréal, chez M. HARKIN & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez M. LAROCHE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

BESSE & FRERE MAGASIN DE NOUVEAUTÉS, No 131, Rue Notre-Dame, PRÈS DE L'EGLISE ANGLAISE, ONT l'honneur d'informer le public en général qu'ils viennent d'ouvrir leur MAGASIN au No 131, RUE NOTRE-DAME; leur FOND se compose d'une grande variété de MARCHANDISES d'utilité et de fantaisie, choisies avec le plus grand soin possible. Et ils osent se flatter qu'avec la partialité qu'ils mettront à servir le public ils mériteront son encouragement. Montréal, 30 juin 1846.

STANISLAS DRAPEAU, Chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE